

La Maison-Dieu, 176, 1989, 133-141

Ghislain PINCKERS

LA PRÉPARATION ET LA CÉLÉBRATION DES FÊTES PASCALES

Lettre de la congrégation pour le culte
divin

LA *Lettre circulaire*, rendue publique par la Congrégation pour le Culte divin le 16 janvier 1988, concernant « *la préparation et la célébration des fêtes pascales* » n'entendait évidemment pas apporter du neuf sur la liturgie du Carême, du *Triduum pascal* et du temps de Pâques. Entendait-elle redresser l'une ou l'autre situation déficiente ? En tout cas, remettre l'accent sur l'essentiel et inviter les responsables de la pastorale liturgique à un bilan critique et généreux après une bonne trentaine d'années. Le lecteur, bien au fait du contenu et de l'esprit des livres liturgiques, n'apprendra presque rien en prenant connaissance de la *Lettre* : il n'empêche que ce document est important pour « redonner force et vigueur aux normes (des livres liturgiques) pour que les mystères les plus grands de la Rédemption soient mieux célébrés et que tous les fidèles puissent y participer

avec plus de fruit » (n° 5). Plutôt que d'en proposer ici une lecture suivie, il nous paraît utile d'en souligner quelques axes majeurs, en demeurant le plus près possible du texte lui-même.

Le Mystère pascal et le Triduum

Les mots ont leur importance s'ils expriment et accréditent progressivement un contenu, qui peut-être ne va pas de soi pour tout le monde. Un exemple : la *Lettre* demande (95) qu'on évite de parler de la Veillée pascale comme si elle était « le dernier moment du Samedi saint », car elle constitue la célébration de la « Nuit de Pâques » et c'est au dimanche qu'il faut la rattacher. Bien évidemment, mais les usages ne le suggèrent pas toujours spontanément ! En ce qui concerne la terminologie liturgique de la Pâque chrétienne, le document romain, comme le missel, est exemplaire.

Au cœur de la foi et de la vie sacramentelle, brille le « mystère pascal » du Christ. L'expression est relativement récente dans la littérature exégétique, théologique ou spirituelle : elle est néanmoins capitale. Ce que nous célébrons « en proclamant la mort et la résurrection du Seigneur » est un « mystère », non au sens étriqué d'une énigme, mais au sens biblique d'un « secret caché en Dieu et révélé dans le Christ et l'Église ». « Christ, mort pour nos péchés, ressuscité pour notre vie » : voilà le cœur de la foi et de la vie sacramentelle en Église ! Il englobe, en un même acte, l'amour vécu par le Christ « jusqu'au bout », sa mort en croix, sa résurrection et son exaltation par Dieu comme « Seigneur », mais aussi le sens de nos existences en lui, par la foi et les sacrements. C'est un « mystère sacramentel », car « en célébrant ce mystère par les signes de la liturgie, l'Église s'unit au Christ, son Époux, dans une intime communion » (39). Les fêtes de Pâques ne se ramènent pas simplement à une évocation ou une méditation : la liturgie rend présents et actifs les « mystères » du Christ qu'elle célèbre, particulièrement quand il s'agit des « sacre-

ments » au sens strict, ce qui est le cas dans la célébration du « mystère pascal ».

Ce Mystère est « pascal », au sens premier du mot « Pâque », c'est-à-dire « passage ». « *Quand l'heure fut venue pour Jésus de passer de ce monde à son Père...* » Ce que nous célébrons à Pâques et dans tous les sacrements (en tout cas ceux de « l'initiation chrétienne », y compris l'eucharistie) est un passage dynamique et fondamental. Celui du Christ à travers la passion et la mort, la descente aux enfers et la résurrection « le troisième jour », mais aussi le passage des baptisés, en lui et avec lui, sans oublier, en prolongement de l'Ascension et la Pentecôte, le passage et la marche des hommes et du monde vers la plénitude finale, « lorsque le Christ sera tout en tous ». Parce que la liturgie est implantée au cœur du grand dessein de Dieu — l'Histoire du Salut —, elle ne célèbre pas des événements juxtaposés, mais toujours le dynamisme divin de la mort-résurrection du Christ, en chaque fête et chaque sacrement. La « réelle présence » sacramentelle du Seigneur est celle du Christ nous faisant passer, avec lui, de la mort à la vie. Non seulement nous, individuellement, mais le monde comme tel : c'est pourquoi la dimension « eschatologique » est centrale dans la célébration du Mystère pascal : « *Viens, Seigneur Jésus !* »

C'est le grand cri d'amour de la nuit de Pâques, mais on y pense trop peu... « Cette veillée est une veillée d'attente de la venue du Seigneur » (80). Il y a là de quoi « dynamiser » l'ensemble des célébrations pascales, qui s'organisent à cet effet selon la progression d'un « Triduum ». Précisons, avec la *Lettre* et le missel, que celui-ci commence le soir du jeudi saint pour s'achever avec le soir (les vêpres) du dimanche. Le programme est précis. Par ailleurs, il s'insère dans un grand ensemble qui va du début du Carême à la Pentecôte, en point d'orgue de la Cinquantaine pascale. On appréciera que le document de la Congrégation porte explicitement sur cet ensemble, qui est, du début à la fin, « célébration pascale ». On l'oublie peut-être trop en surchargeant ce long temps liturgique et symbolique (40 et puis 50 jours !)

par des a-côtés, par ailleurs dignes d'attention et de respect.

Une structure nucléaire et sacramentelle

Risquons l'expression ! L'année liturgique est structurée autour d'un noyau en vagues concentriques. Je ne dis pas en « cercles fermés », car la Pentecôte ouvre l'espace de la foi sur l'histoire et l'avenir, tandis que la lente montée vers Pâques s'enracine dans l'histoire d'un Peuple, depuis la Genèse et l'Incarnation du Verbe. Cette structure permet bien de saisir le dynamisme pascal de la vie en Église.

Au cœur de tout, le *Triduum*, polarisé par la Nuit de Pâques. Depuis la célébration (déjà pascale) de la Dernière Cène du Seigneur Jésus jusqu'à la proclamation de sa résurrection et les sacrements de l'Initiation (dont la *Lettre* rappelle que « la Veillée pascale elle-même doit être tenue pour le moment le plus approprié pour (les) célébrer »), en passant par la nuit de Gethsémani, la Passion et la Croix, le silence du tombeau et la descente aux enfers, tout se présente, dans la célébration comme dans le Mystère du Christ, d'une seule et même venue. Comment comprendre la Nuit de Pâques sans y entrer par toute la célébration de ce grand Triduum ? Il faudrait même, me semble-t-il, éviter de dévier les jeudi et vendredi saints par des évocations qui demeurent marginales. Il n'en manque pas...

Mais la célébration pascale commence avec le Carême ! Il est heureux que la *Lettre* l'ait rappelé, en recentrant ces 40 jours autour de « l'Initiation chrétienne », sans négliger, pour autant d'autres richesses du Carême. Insistance, bien sûr, sur la place des catéchumènes et des baptisés en marche vers la Confirmation et l'Eucharistie dans la catéchèse et les célébrations du Carême, mais aussi insistance intéressante sur le fait que « les fidèles, en écoutant la parole de Dieu et en s'adonnant davantage à la prière, se préparent par la pénitence à *renouveler la profession de foi baptismale* » (6). C'est en effet par

la liturgie baptismale de la Nuit de Pâques que « le lien entre la Pâque du Christ et la nôtre est manifesté dans le sacrement » (88). Quand nous parlons d'« organisation liturgique », il ne faut jamais oublier que le baptême (avec l'eucharistie) est au cœur de notre vie de foi : la « rénovation de la profession de foi baptismale » mérite d'être le sommet vers lequel tendent tout le Carême et la Semaine Sainte et d'où prennent leur source tous nos « engagements » dans le témoignage chrétien. N'y a-t-il pas lieu de reprendre, à nouveaux frais, l'élaboration d'une « spiritualité baptismale » pour les croyants, de même que la critique sérieuse de nos pratiques sacramentelles ? Le baptême tire aussi son efficacité de la « profession » que nous en faisons en célébrant la Pâque !

Le Carême conduit à la Semaine Sainte et la Pâque se prolonge en une Cinquantaine « célébrée dans la joie et l'exultation, comme si c'était un jour de fête unique, ou mieux « un grand dimanche » (100). Bien des suggestions sont faites en ce sens par la *Lettre*. Retenons l'importance donnée à la *mystagogie* durant le temps de Pâques. Le terme implique une catéchèse et un type de célébration qui révèlent pas à pas les richesses cachées dans les grands rites des sacrements et de la liturgie pascale. Découvrir ce que l'on a vécu, pour en jouir dans la foi, plutôt que le préparer fébrilement, pour être sûr de bien comprendre, ne correspond peut-être guère à notre pratique habituelle, instinctivement didactique et sans doute ébranlée par trop d'ignorances accumulées. Mais la mystagogie est indispensable à la richesse de la foi et à la joie du croyant. Par rapport au Christ, la liturgie ne fait rien d'autre, puisqu'elle est « mémoire » avant d'être source d'engagement. Mais il va de soi que cette manière de voir implique une vraie noblesse liturgique et une authenticité fervente des rites ! Quand les rubriques insistent sur des « détails » de la célébration pascale, elles ne cherchent rien d'autre qu'à en faire un haut-lieu de la « révélation » de Dieu et de son œuvre parmi les hommes. Comment apprécions-nous, par rapport à la « connaissance de foi » pour l'homme d'aujourd'hui, la noblesse de rites aussi évocateurs que le

lavement des pieds, la communion au pain et à la coupe, la proclamation solennelle de la Passion, l'ostension d'une croix glorieuse, le symbolisme de l'attente dans la nuit, le déchirement des ténèbres par le feu et la lumière de Pâques, le long récit de la geste pascale, l'immersion baptismale et l'onction royale des baptisés ? Tout cela est au cœur de la foi et de l'Église. Un cœur qui bat fort « quand viennent les jours de la Pâque du Seigneur ».

Quelques rappels précis

La Veillée pascale. Cette nuit est une « *veille en l'honneur du Seigneur* ». Dès lors, « *elle se célèbre entièrement de nuit : elle ne peut commencer qu'après la tombée de la nuit et doit être achevée avant l'aube du dimanche* » (78), ce sont les termes mêmes du missel. Et la *Lettre* ajoute : « *Cette règle doit être interprétée strictement* » (id.). Ne serait-ce pas toujours le cas ? « *Dans certains endroits, c'est la notion même de Veillée qui est ignorée, si bien que sa célébration est prise tout simplement pour une messe du soir* » (3). Deux choses donc : le respect de la vérité du symbolisme, qui implique qu'il fasse nuit lorsqu'on allume le feu et le cierge de Pâques, pour en transmettre la lumière aux fidèles, tandis que les textes évoquent « la nuit du vrai bonheur, où le Christ, brisant les liens de la mort, s'est relevé, victorieux, des enfers » (Exultet) ; ensuite le cadre d'une authentique veillée, avec la durée qui lui est propre et « l'attente » symbolique du « Seigneur qui vient ». La première requête repose sur le bon sens ; la seconde est peut-être plus subtile, encore que les veillées (nocturnes) ne soient pas étrangères à nos mœurs, profanes aussi bien que religieuses. C'est probablement parce qu'on n'a pas assez scruté la signification tout à fait originale et centrale de la Nuit de Pâques qu'on la dévalue jusqu'à n'être qu'une « messe du soir », à peu près semblable à celles des autres fêtes. Nous connaissons des régions où les efforts pastoraux, y compris ceux des évêques, se sont heurtés à un mur d'indifférence. On peut d'ailleurs

se demander comment il se fait que si peu de Veillées pascales soient célébrées en plein cœur de la nuit, comme c'est le cas à Noël... Une « mystagogie » demeure nécessaire, mais à condition qu'elle commence par la mise en œuvre de célébrations authentiquement symboliques.

On connaît les objections... La difficulté de se déplacer la nuit, les dangers de la ville, la fatigue des moins bien portants, les enfants, etc. Comment rassembler « toute l'Église » en pleine nuit ? A quoi on peut d'abord répondre que ce « dérangement nocturne » appartient en propre à notre foi et à la bonne santé de notre « mémoire » de croyants. La chose peut surprendre ceux qui, dans la vie courante, en viennent à tout banaliser (la nuit, le jour...) et, dans la présentation de la foi (comme de la liturgie), s'en tiennent à des « idées », cohérentes, peut-être, mais abstraites. Tout appel au symbolisme leur semblera puéril. On peut craindre pourtant que ce qu'ils mettent en question ne soit l'existence même et la pertinence de la liturgie. Oserait-on insinuer que la messe (du soir...) aussi est un acte « liturgique » et que l'évaluation de la pastorale devrait peut-être aller jusqu'à vérifier les pratiques symboliques les plus courantes lors des célébrations sacramentelles (qu'en est-il — simple exemple — de la « fraction du pain » dans les célébrations eucharistiques ?). Reste l'objection que, de toute manière, tout le monde ne sera pas là, si c'est la nuit... Est-ce tellement grave si les absents le sont à cause de difficultés physiques, et non par négligence ou paresse ? Le vieux principe « *pars pro toto* » n'est pas périmé, si la « part représentative » du Peuple de Dieu est assez cohérente et si les autres membres sont ensuite accueillis dans la fête, par exemple le dimanche matin, célébré « avec toute la solennité possible ».

Les dévotions et « pieux exercices ». La *Lettre* ne les ignore pas, mais demande que tout soit « accordé à l'esprit de la liturgie » et que « l'action liturgique apparaisse supérieure, par sa nature même » (72). Visites et adoration au « reposoir », chemin de la croix, processions, attrait pour le buis béni, connaissent encore, de-çi de-

là, de francs succès et ne sont pas étrangers à la « dévotion pascale » : on peut sans trop de peine accorder ces pratiques à l'authentique esprit de la Semaine Sainte et du Triduum. Est-ce parfois au détriment de la liturgie elle-même, comme il arrive pour le chemin de la croix du vendredi saint ? Mais l'attrait affectif, cordial et populaire, qui explique pour une part, me semble-t-il, le succès de ces dévotions, ne devrait-il pas être aussi l'apanage de la vraie liturgie ? Les livres liturgiques supposent une mise en œuvre, au service de la foi et de son « attrait », une « imagination créatrice », même si la *Lettre* croit important de rappeler que l'« ordonnance » des liturgies pascales ne peut être changée au gré d'un chacun (64 & 81) — ce qui s'impose à partir du « génie » même de ces célébrations —, et si la source de l'imagination doit être la liturgie elle-même et non l'interprétation plus ou moins originale qu'on peut être tenté de donner à la mort et la résurrection du Seigneur.

Pourquoi le Triduum ne serait-il pas comme une grande retraite, proposée aux chrétiens qui le peuvent ? La *Lettre* parle de la participation à la Messe chrismale, de la célébration du sacrement de Réconciliation (avant le Triduum), des Offices psalmiques (vigiles, laudes) le vendredi et le samedi (ainsi que les vêpres de Pâques), du jeûne pascal (imposé le vendredi et recommandé le samedi, dans l'attente de la résurrection), sans compter les « dévotions » et surtout la participation au sacrement de l'Eucharistie (si possible dans le prolongement de la Messe *in caena Domini*) pour les malades et les personnes immobilisées à domicile (ce qui implique l'engagement matériel et spirituel des « visiteurs de malades »). La célébration du Mystère pascal est un temps fort de la vie en Église. J'y note le sens « mystique » du jeûne, qui appartient aux couches les plus anciennes de la « célébration » pascale.

« La célébration des sacrements est strictement interdite le vendredi saint (61), ainsi que le samedi (75), à l'exception de la pénitence et de l'onction des malades. » Le samedi saint, la communion ne sera donnée qu'en viatique. Les

funérailles seront célébrées en tenant compte du sens particulier des jours saints. Et... « on refusera la célébration des mariages le samedi saint » (75). C'est évident, mais il arrive que la demande soit forte quand ce samedi correspond au premier jour des vacances ! Il est tout de même saugrenu de se marier « le jour où le Christ est au tombeau »...

Un mot sur le « **regroupement de plusieurs communautés chrétiennes dans une même église** » (43 & 94) lorsque cela s'impose pour assurer le caractère festif et communautaire des célébrations, même s'il est permis à un curé de répéter ces célébrations en diverses paroisses. Mais est-ce tellement souhaitable ? La *Lettre* recommande, en tout cas, aux communautés religieuses et laïques de participer au Triduum dans l'église paroissiale (43). A vrai dire, il s'agit moins de regrouper pour des motifs matériels que de chercher avec foi quelle sera la meilleure manifestation de l'Église en prière.

Un mot enfin sur la formation nécessaire du clergé et des fidèles (3). Les matériaux utiles ne manquent pas ! Les homélies et la catéchèse doivent y pourvoir. J'ai apprécié l'insistance du document romain sur la formation des séminaristes : « *il convient que, pendant les années de leur préparation au séminaire, ils fassent l'expérience de célébrations plus riches et plus pleines des fêtes pascales, en particulier celles qui sont présidées par l'évêque* » (43). L'expérience... C'est un mot-clé en liturgie, car celle-ci est le lieu privilégié de l'expérience chrétienne !

Ghislain PINCKERS